

RÉSULTATS 2022

DE LA DOUANE

DE NOUVELLE-AQUITAINE

LUTTE CONTRE LA FRAUDE
FRAUDE FINANCIÈRE ET FISCALE



4,46 M€ d'avoirs
criminels saisis
(résultat historique
+148%)

STUPÉFIANTS

11,3 t de cannabis
(3^e meilleure année)



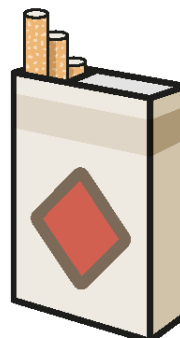
709 KG DE COCAÏNE
(résultat historique
+2669%)

CONTREFAÇONS

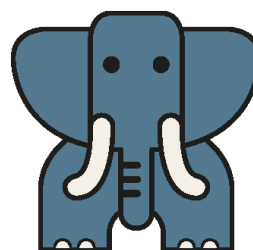
60576 ARTICLES SAISIS

TABACS DE CONTREBANDE

4,6 t saisies



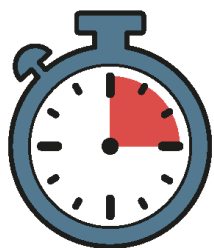
PATRIMOINE NATUREL



20 constatations
portant sur des
espèces protégées de
faune et de flore
(+66%)

Saisie de coraux par exemple

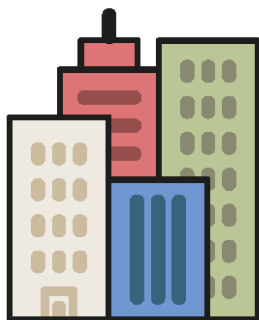
DÉDOUANEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE



92,6 % de
dédouanement
en moins de 5
minutes

3'45 délai moyen
d'immobilisation des
marchandises

205 entreprises
conseillées par les
pôles d'action
économique de la
douane



FISCALITÉ



4,7 Mds€ perçus

11,5 M€ de droits et
taxes redressés

RESSOURCES HUMAINES



942 AGENTS DONT **40 %** DE
FEMMES

TEMPS FORTS 2022

JANVIER



- Saisie de 1 126 900 € de blanchiment par la brigade d'Hendaye
- Saisie de 25 820 kg de déchets par la brigade de Bordeaux
- Saisie de 482 kg de résine de cannabis par la brigade d'Hendaye

FÉVRIER

- Saisie de 141,5 kg d'herbe et 738,7 kg de résine de cannabis par la brigade d'Hendaye
- Ouverture de l'exposition temporaire « Autour du douanier Rousseau » au Musée national des douanes
- 1 333 601 € de droits et taxes redressés par le service régional d'enquêtes de Bordeaux dans le cadre d'une fausse déclaration de valeur
- Saisie de 340 kg de pollen de cannabis par la brigade de Cambo



- Saisie de 10,270 kg d'héroïne et de 2330€ de blanchiment par la brigade d'Arcachon

MARS

- Saisie de 316,2 kg de résine de cannabis par la brigade d'Hendaye
- Saisie de 1500 cartouches de cigarettes par la brigade de Périgueux
- 1 018 713 € de taxes redressées par le service régional d'enquêtes de Poitiers et le centre de viticulture et du Cognac de Saintes

AVRIL

- Saisie de 344 kg de cigares et cigarillos par la brigade de Bayonne



- Saisie de 2 crânes et 20 ossements de tortue marine ainsi que d'1 crâne de dauphin par la brigade de Mérignac
- Saisie de 68,64 kg d'herbe de cannabis par la brigade de Pau

MAI

- Saisie de 235,4 kg de résine et de 47,8 kg d'herbe de cannabis par la brigade d'Hendaye
- Saisie de 116 050 € de blanchiment, 200,8 g d'herbe et 58,9 de résine de cannabis par la brigade d'Arcachon

JUIN

- Saisie de 382 kg de pollen de cannabis par la brigade de Limoges
- Saisie de 416,740 kg de pollen de cannabis par la brigade d'Oloron
- Interception de 21 étrangers en situation irrégulière avec deux passeurs par la brigade de Dax

JUILLET

- Saisie de plus d'1,8 tonne de cannabis par la brigade de Poitiers en moins de 24 heures



- Saisie de 260,800 kg d'herbe de cannabis par la brigade d'Hendaye

AOÛT

4 mules gyanaises interceptées avec au total 3,697 kg de cocaïne. Sur l'année, 22 mules gyanaises ont été arrêtées par les brigades de Bordeaux, Poitiers, La Rochelle et Limoges.

SEPTEMBRE

- Signature de conventions de partenariat pour la sécurité des buralistes et la lutte contre les marchés parallèles en Dordogne, dans la Vienne et dans les Pyrénées-Atlantiques
- Saisie de 231,9 kg de pollen et 42 kg d'herbe de cannabis par la brigade d'Hendaye

OCTOBRE

- Saisie de 522,600 kg de pollen de cannabis par la brigade d'Hendaye



- Saisie de 31 kg d'ecstasy par la brigade d'Hendaye
- Redressement de 884 114 € de taxes sur certaines boissons alcooliques dites « prémix » par le service régional d'enquêtes de Bayonne

NOVEMBRE

- 31 étrangers en situation irrégulière et 3 passeurs arrêtés dans le cadre d'une opération conjointe des brigades d'Hendaye, de Bayonne et de Dax
- Saisie de 340 000 € par la brigade d'Hendaye

DÉCEMBRE

- Saisie de 382 200 € par la brigade de Dax
- Saisie exceptionnelle de 578 kg de cocaïne par la brigade d'Arcachon



